



En 30 ans, de profondes mutations de l'emploi en Auvergne Rhône-Alpes

Au cours des 30 dernières années, l'emploi dans la région Auvergne Rhône-Alpes a connu un rythme de croissance plus rapide qu'au niveau national. Cependant, comme partout en France, les fonctions de production concrète sont en déclin. À l'inverse, l'emploi dans les fonctions métropolitaines a nettement progressé. Elles sont particulièrement présentes dans les agglomérations de Lyon, Grenoble et Annecy. Les activités présentielles ont également connu une forte expansion, notamment dans les zones touristiques de montagne. Les fonctions transversales, bien représentées dans l'est lyonnais, ont stagné.

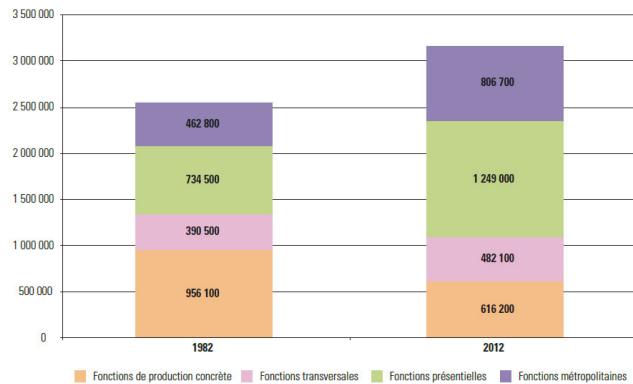
Simon Desgouttes, Michel Bonnet

Avec 3,2 millions d'emplois en 2012, la région Auvergne Rhône-Alpes pèse plus de 12 % de l'emploi en France métropolitaine et se situe au 2^e rang français, derrière l'Île-de-France, en termes de niveau d'emploi. Au cours des 30 dernières années, l'emploi régional a connu une croissance moyenne de + 0,7 % par an. C'est un rythme plus rapide qu'en moyenne nationale (+ 0,6 % par an).

Cette croissance est essentiellement localisée dans la partie orientale de la région : dans le sillon alpin, dans le Genevois français, dans la vallée du Rhône mais surtout dans la zone d'emploi de Lyon. Cette dernière a bénéficié du quart de la croissance d'emploi régionale. À l'exception de la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, en croissance (+ 0,4 % par an), les zones d'emploi du Massif central ont toutes perdu des emplois entre 1982 et 2012.

1 Forte progression des fonctions présentielles et métropolitaines

Emploi en Auvergne Rhône-Alpes par fonction en 1982 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population

Parallèlement à ces évolutions quantitatives, la structure et la nature des emplois se sont profondément transformées. Dans la région comme dans le pays, les fonctions de production concrète (fabrication de biens industriels, agriculture et bâtiment) sont en déclin, alors que dans le même temps, les fonctions métropolitaines (recherche, gestion, commerce interentreprises, culture-loisirs, prestations intellectuelles) se sont largement développées. C'est également le cas des fonctions présentielles, à savoir les activités qui s'adressent directement aux populations résidentes (éducation, services de proximité, distribution, santé, action sociale et administration publique), et aux touristes.

Les fonctions transversales de transport-logistique et d'entretien-réparation se sont stabilisées depuis 1982 à 15 % de l'emploi total.

Les fonctions présentielles sont prédominantes

En 2012, les fonctions présentielles sont les plus pourvoyeuses d'emplois en France comme en Auvergne Rhône-Alpes. Avec 1 250 000 emplois, elles regroupent 40 % des actifs occupés alors qu'elles n'en occupaient que 29 % en 1982. Elles dominent dans toutes les zones d'emploi de la région, sauf dans celles d'Ambert, d'Oyonnax et de la Vallée de l'Arve, où elles sont devancées par les fonctions de production concrète.

Elles pèsent davantage dans les zones touristiques des Alpes (Mont Blanc, Tarentaise, Maurienne), dans celles sous influence de Genève (Chablais, Genevois français), au sud de la région (Aubenas, le Puy-en-Velay) et dans le Bourbonnais (Montluçon, Moulins). En 1982, les fonctions présentielles dépassaient 40 % de l'emploi dans une seule zone d'emploi, celle du Mont Blanc ; c'est le cas aujourd'hui dans une vingtaine des 36 zones d'emploi de la région.

De moins en moins de production concrète

Les fonctions de production concrète sont en recul sur l'ensemble de la région. Elles ne concernent plus que 20 % des emplois, contre 38 % en 1982. Elles se concentrent dans quelques zones d'emploi spécialisées où l'économie est traditionnellement orientée vers l'industrie : Vallée de l'Arve, Oyonnax, Ambert, Thiers, Issoire ou Brioude. L'agriculture occupe, quant à elle, une large place dans les zones d'emploi de Mauriac et de Saint-Flour. En 1982, sept zones d'emploi consacraient plus d'un emploi sur deux aux fonctions de production concrète : Brioude, Ambert, Mauriac, Vallée de l'Arve, Saint-Flour, Thiers et Annonay. En 2012, trois d'entre elles seulement dépassent juste les 35 % (Mauriac, Ambert et Saint-Flour).

Les fonctions métropolitaines se développent

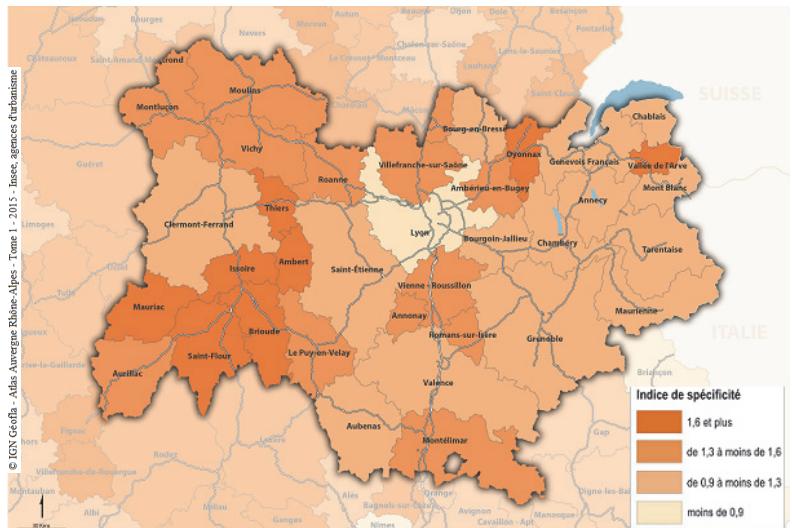
En Auvergne Rhône-Alpes, les fonctions métropolitaines ont progressé de + 74 % depuis 1982. Elles occupent désormais 26 % de l'emploi total, soit 810 000 emplois. Par définition, ces fonctions concernent au premier chef les grandes agglomérations. Logiquement, c'est la zone d'emploi de Lyon qui cumule le plus grand volume et la plus forte proportion d'emplois métropolitains. Par ailleurs, les zones d'emploi de Grenoble et d'Annecy, fortes de leurs universités et de nombreux emplois dans la conception-recherche ou le commerce interentreprises, se distinguent par une spécificité des fonctions métropolitaines par rapport à la moyenne régionale. Aujourd'hui, les fonctions métropolitaines représentent au moins 20 % de l'emploi dans une majorité de zones d'emploi (contre seulement 3 zones en 1982). Elles comptent même pour un tiers de l'emploi dans la zone de Lyon.

L'Est lyonnais spécialisé dans les activités de transport-logistique

Le poids des fonctions transversales a peu varié au cours des trente dernières années (15 %). Elles occupent une place particulièrement importante dans l'économie locale de deux zones d'emploi qui concentrent des établissements du transport et de la logistique : Ambérieu-en-Bugey et Bourgoin-Jallieu. Si la première était déjà fortement spécialisée dans ce type de fonctions en 1982 (20 % de l'emploi total), la deuxième a développé cette spécialisation durant les trente dernières années. ■

2 Production concrète : le sud du Massif central, la Vallée de l'Arve et Oyonnax résistent

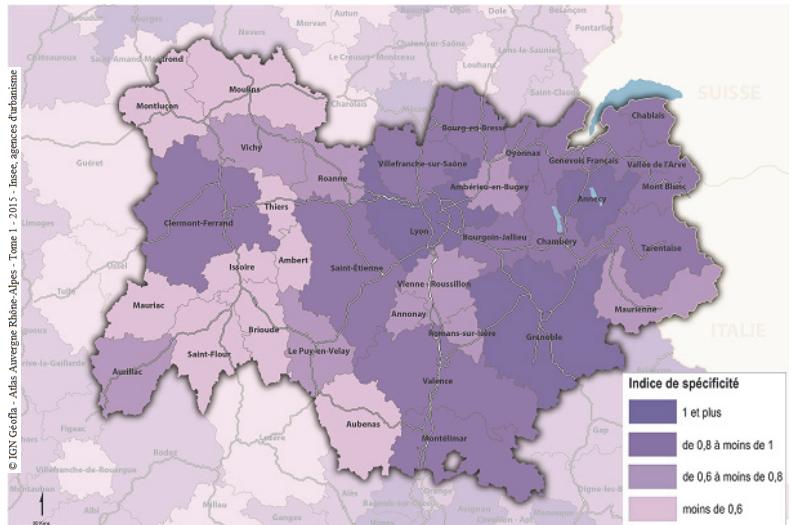
Fonctions de production concrète



Source : Insee, Recensement de la population 2012

3 Plus de fonctions métropolitaines dans les grandes agglomérations

Fonctions métropolitaines



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Définitions :

Fonctions : la répartition de l'emploi sur le territoire est le plus souvent analysée en fonction d'un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. L'approche par les fonctions est établie à partir de la profession occupée par les actifs. Quatre grandes catégories de fonctions peuvent être identifiées : les **fonctions de production concrète** (fabrication industrielle, bâtiment-travaux publics et production agricole), les **fonctions métropolitaines** (commerce interentreprises, conception-recherche, culture-loisirs, gestion, prestations intellectuelles), les **fonctions transversales** (entretien-réparation, transports-logistique) et les **fonctions à orientation présente** (administration publique, distribution, éducation-formation, santé-action sociale, services de proximité).

Indice de spécificité de fonctions dans un territoire : rapport entre la part de l'emploi que représentent ces fonctions dans le territoire et la part de l'emploi qu'elles représentent en France métropolitaine.

Insee Auvergne
3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex
Directeur de la publication :
Arnaud Stéphan
Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère
ISSN 2416-8815
© Insee 2015
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

Cette publication est **extraite d'un atlas** réalisé par les directions régionales de l'Insee et les agences d'urbanisme d'Auvergne et de Rhône-Alpes, avec l'appui financier des préfectures de région de Rhône-Alpes et d'Auvergne. Cet ouvrage a également reçu le soutien des conseils régionaux d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Fruit de plusieurs mois de collaboration entre des équipes pluridisciplinaires de statisticiens, de géographes, d'urbanistes et de cartographes, ce recueil est le premier d'une série de trois tomes à paraître d'ici octobre 2016.

« Auvergne Rhône-Alpes : géographie physique, humaine et urbaine »
Atlas tome 1, octobre 2015

